Image not found or type unknown

travaux entre le compteur d'eau et l'appartement

Par **arnaud33700**, le **07/11/2022** à **13:02**

Bonjour,

Il y a apparemment une fuite d'eau à l'extérieur de mon appartement entre ce dernier et le compteur qui se trouve sur le palier.

A qui incombe les travaux ?

Au propriétaire de l'appartemment ou à la copropriété ?

Par **youris**, le **07/11/2022** à **13:24**

bonjour,

en aval du compteur d'eau, l'installation est privative et les réparations sont à la charge de son propriétaire.

salutations

Par **Marck.ESP**, le **07/11/2022** à **13:29**

Bonjour

Une fuite d'eau APRES COMPTEUR est à la charge do propriétaire, idem lorsqu'un propriétaire met un logement à la location, car il a pour obligation légale de le fournir en bon état.

Le locataire peut également être concerné, s'il n'a pas respecté son obligation d'entretien.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés